

RÉVISÉ  
Mardi 11 octobre 2022



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON  
ET AVIS

N° 71

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. GERRARD

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé/The Regional Health Authorities Amendment Act*

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 204) — *Loi sur les zones tampons relatives aux manifestations contre les restrictions liées à la COVID-19/The Protest Buffer Zone Act (COVID-19 Restrictions)*

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

U. ASAGWARA

(N° 210) — *Loi sur la réduction du temps supplémentaire obligatoire des infirmières (modification de diverses lois)/The Restricting Mandatory Overtime for Nurses Act (Various Acts Amended)*

M. SALA

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (référendum applicable à la privatisation des filiales)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Referendum Before Privatization of Subsidiary)*

U. ASAGWARA

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Amendment Act*

U. ASAGWARA

(N° 213) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (lignes directrices en matière de dotation applicables aux foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Personal Care Home Staffing Guidelines)*

M. MALOWAY

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (droit de réparer les produits électroniques)/The Consumer Protection Amendment Act (Right to Repair)*

M. MALOWAY

(N° 215) — *Loi sur les récupérateurs de ferraille/The Scrap Metal Recyclers Act*

M. MALOWAY

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les machines et le matériel agricoles (droit de réparer des véhicules et d'autre matériel)/The Consumer Protection Amendment and Farm Machinery and Equipment Amendment Act (Right to Repair — Vehicles and Other Equipment)*

M<sup>me</sup> LATHLIN

(N° 219) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé en cas de fausse couche ou de mortinaissance)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Miscarriage or Stillbirth)*

M. KINEW

(N° 221) — *Loi modifiant la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle (supervision des apprentis)/The Apprenticeship and Certification Amendment Act (Apprenticeship Supervision)*

M. MARTIN

(N° 224) — *Loi sur l'accès sans entrave aux établissements de santé et d'enseignement/The Unobstructed Access to Health Care and Education Facilities Act*

M. LAMONT

(N° 225) — *Loi sur les accords de confidentialité/The Non-Disclosure Agreements Act*  
**Projet de loi de député choisi**

T. LINDSEY

(N° 229) — *Loi modifiant la Loi sur les infrastructures de transport/The Transportation Infrastructure Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 230) — *Loi sur la publication de rapports concernant les répercussions des mesures budgétaires/The Budget Impact Reporting Act*

M. MALOWAY

(N° 232) — *Loi sur l'identification des convertisseurs catalytiques/The Catalytic Converter Identification Act*

M. BUSHIE

(N° 236) — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*

M. SANDHU

(N° 238) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (accès aux toilettes lors de livraisons)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Access to Washrooms for Delivery Persons)*

M. GERRARD

(N° 239) — *Loi modifiant la Loi sur les réserves écologiques (corridors écologiques)/The Ecological Reserves Amendment Act (Ecological Corridors)*

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas)

(N° 241) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation pour la sensibilisation aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Licence Plates for MMIWG2S Awareness)*

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. KINEW

(N° 202) — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*  
(M. TEITSMA — 10 minutes)

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 203) — *Loi sur les zones tampons relatives aux manifestations contre l'avortement/The Abortion Protest Buffer Zone Act*

(M. MARTIN — 2 minutes)

M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE

(N° 209) — *Loi sur la Semaine des marchés fermiers/The Farmers' Markets Week Act*

(M. BUSHIE — 9 minutes)

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas)

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)*

(M. TEITSMA — 9 minutes)

M. SALA

(N° 218) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

(M. TEITSMA — 10 minutes)

M<sup>me</sup> MARCELINO

(N° 222) — *Loi sur la transparence salariale/The Pay Transparency Act*

(M. GUENTER — 8 minutes)

U. ASAGWARA

(N° 226) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (fourniture de produits d'hygiène menstruelle)/The Public Schools Amendment Act (Provision of Menstrual Hygiene Products)*

(M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE — 8 minutes)

M. ALTOMARE

(N° 235) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (programmes d'alimentation)/The Public Schools Amendment Act (Nutrition Programs)*

(M. GUENTER — 8 minutes)

---

## PROPOSITIONS

M. LAMONT — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative visant à exhorter le gouvernement fédéral à assurer l'équité en matière de financement de la santé pour le Manitoba

23. Attendu :

que le 12 juillet 2022, les premiers ministres des provinces et territoires du Canada ont réclamé à l'unanimité l'augmentation du financement consacré au Transfert canadien en matière de santé et qu'ils n'ont fait aucune mention d'un ajustement de la formule fédérale de financement des soins de santé visant à en rétablir l'équité;

que bâtir un système national de santé publique plus robuste, plus juste et plus réactif exige que les fonds soient consacrés aux besoins les plus criants;

qu'en 2014, des coupes de presque un milliard de dollars dans les transferts en santé ont touché neuf des dix provinces, ce qui signifie que les députés progressistes-conservateurs de partout au pays ont voté en 2007 pour apporter des réductions permanentes au financement de la santé dans leur propre province;

que cette décision a nui directement aux services de santé offerts par la province du fait que sa population des régions rurales et du Nord est dispersée sur un vaste territoire et que le Manitoba est l'endroit où le taux de pauvreté chez les familles est le plus élevé au pays;

qu'avant 2014, la formule servant à calculer les transferts en santé fédéraux aux provinces était basée sur le principe d'équité qui tient compte des coûts additionnels concrets des provinces découlant des facteurs liés à l'âge, à l'état de santé et à la pauvreté de la population ainsi qu'à l'isolement et aux distances de déplacement;

que pendant six exercices le gouvernement fédéral progressiste-conservateur a imposé un plafond à l'égard des transferts fédéraux versés au Manitoba et qu'après la crise financière de 2008, il a transféré le fardeau des coûts et de l'austérité aux provinces;

que le montant total du financement fédéral de la santé a augmenté au Canada et que le rétablissement de l'équité en ce qui concerne la formule du Transfert canadien en matière de santé se traduirait — pour neuf des dix provinces, dont le Manitoba — par une augmentation importante du financement de la santé avant même que le financement global soit revu à la hausse;

que les gouvernements provinciaux ont continué à geler et à sabrer le financement de la santé sous prétexte d'un manque d'argent et qu'ils n'ont pourtant pas eu de difficulté à trouver des centaines de millions de dollars, voire des milliards de dollars, pour faire des chèques aux sociétés alors qu'ils ont connu une augmentation importante du montant total du financement fédéral par l'intermédiaire notamment d'une meilleure péréquation et d'accords sur la santé;

qu'un financement équitable de la santé tenant compte des coûts additionnels liés à des facteurs comme la distance et la santé constitue un modèle plus juste et efficace et permet de veiller à ce que les fonds parviennent aux personnes qui en ont besoin;

que les paiements de transfert et les versements au titre des soins de santé doivent être considérés comme des investissements essentiels à la prospérité du Manitoba et du Canada et à la stabilité globale du pays,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à rétablir l'équité en ce qui concerne la formule du Transfert canadien en matière de santé et que les futurs accords sur la santé veillent à ce que les fonds prévus pour la prestation de soins soient utilisés à cette fin dans le secteur public et non détournés à d'autres fins.

---

## PROPOSITIONS — DÉBAT

1. U. ASAGWARA — Présentation d'une demande au gouvernement provincial visant le lancement immédiat d'une enquête sur sa réponse face à la pandémie  
(M. GERRARD — 4 minutes — Il reste 124 minutes.)
3. M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE — Reconnaissance du rôle historique du Manitoba dans la participation des femmes à la vie politique  
(M. WIEBE — 9 minutes — Il reste 124 minutes.)
4. M. ALTOMARE — Présentation d'une demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre fin immédiatement aux transferts de patients  
(M. ISLEIFSON — 10 minutes — Il reste 125 minutes.)
6. M<sup>me</sup> MARCELINO — Présentation d'une demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'éducation des adultes  
(M. WOWCHUK — 9 minutes — Il reste 124 minutes.)
8. M. WIEBE — Présentation d'une demande visant à exhorter le gouvernement provincial à éliminer l'arriéré d'interventions chirurgicales et de diagnostics  
(M. WOWCHUK — 9 minutes — Il reste 123 minutes.)
9. M. MARTIN — Reconnaissance de la résilience climatique et des stratégies vertes en matière de transport au Manitoba  
(M. WIEBE — 5 minutes — Il reste 124 minutes.)
10. M. SALA — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à cesser d'augmenter les tarifs d'Hydro-Manitoba  
(M. NESBITT — 8 minutes — Il reste 123 minutes.)
11. M. GUENTER — Occasion de renforcement, de reconstruction, de réalisation d'investissements et de relance en 2022  
(M. BUSHIE — 10 minutes — Il reste 123 minutes.)
12. T. LINDSEY — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à résoudre les problèmes qui accablent le nord du Manitoba  
(M. MICHALESKI — 10 minutes — Il reste 124 minutes.)
13. M<sup>me</sup> LAMOUREUX — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à investir davantage dans les programmes de nutrition à l'école  
(M. WOWCHUK — 6 minutes — Il reste 124 minutes.)
14. M. MOSES — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à élaborer de meilleures politiques pour la protection des jeunes sportifs  
(M. KHAN — 9 minutes — Il reste 127 minutes.)

16. M<sup>me</sup> NAYLOR — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à investir dans le personnel infirmier du système public  
(M. ISLEIFSON — 4 minutes — Il reste 124 minutes.)
18. M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à augmenter immédiatement le salaire minimum à 15 \$ de l'heure  
(M. GUENTER — 9 minutes — Il reste 124 minutes.)
19. M. TEITSMA — Amélioration de la protection des femmes et des enfants vulnérables  
(M<sup>me</sup> MARCELINO — 8 minutes — Il reste 125 minutes.)
20. M. BRAR — Réprobation des coupes budgétaires faites par le gouvernement provincial dans le domaine des soins de santé  
(M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE — 10 minutes — Il reste 124 minutes.)
22. M. SANDHU — Réprobation du gouvernement provincial quant à son échec face à la hausse du coût de la vie au Manitoba  
(M. PEDERSEN — 6 minutes — Il reste 125 minutes.)

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 45) — *Loi d'exécution du budget de 2022 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2022*

M. le *ministre* PIWNIUK

(N° 46) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (formation de sensibilisation obligatoire)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Awareness Training)*

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 220) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc du Roi et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of King's Bench Act and Defamation Act Amended)*

M. MOSES

(N° 231) — *Loi sur la formation obligatoire des employés provinciaux (racisme systémique et droits de la personne)/The Mandatory Training for Provincial Employees (Systemic Racism and Human Rights) Act*

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 242) — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*

M. KINEW

(N° 243) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (employés des plateformes de travail numériques)/The Employment Standards Code Amendment Act (Digital Work Platform Employees)*

---

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

### **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

### **QUESTIONS ORALES**

### **PÉTITIONS**

M. ALTOMARE  
U. ASAGWARA  
M<sup>me</sup> FONTAINE  
M. GERRARD  
M<sup>me</sup> LAMOUREUX  
M<sup>me</sup> LATHLIN  
T. LINDSEY  
M. MALOWAY  
M<sup>me</sup> MARCELINO  
M. MOSES  
M<sup>me</sup> NAYLOR  
M. REDHEAD  
M. SALA  
M. SANDHU  
M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas)  
M. WIEBE

### **GRIEFS**



# ORDRE DU JOUR

## AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### COMITÉ PLÉNIER

### COMITÉ DES SUBSIDES

(39 heures 15 minutes)  
(enceinte — Éducation postsecondaire, Développement des compétences et Immigration)  
(salle 255 — Finances)  
(salle 254 — Santé mentale et Mieux-être de la communauté)

---

### DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* HELWER

(N° 28) — *Loi sur le paiement sans délai des travaux de construction/The Prompt Payment for Construction Act*

(M. WASYLIW — 19 minutes)

---

### DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES

(N° 40) — *Loi édictant la Loi sur les registres des clients dans le secteur de l'hébergement et modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille et la Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Hospitality Sector Customer Registry Act and Amendments to The Child and Family Services Act and The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES

(N° 41) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 42) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES

(N<sup>o</sup> 43) — *Loi sur la communication de renseignements pour la protection contre la violence de la part d'un partenaire intime/The Disclosure to Protect Against Intimate Partner Violence Act*

---

## FEUILLETON DES AVIS

### AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

#### PROPOSITIONS

M<sup>me</sup> LATHLIN — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à donner aux enfants du Manitoba accès à des évaluations psychiatriques près de chez eux

24. Attendu :

que les évaluations psychiatriques aident à diagnostiquer avec précision les troubles psychiatriques chez les enfants et, par conséquent, à faciliter l'accès aux traitements appropriés;

que ces traitements peuvent avoir un impact positif important sur le développement affectif, social et mental d'un enfant;

qu'en l'absence d'une évaluation psychiatrique convenable, les troubles de nombreux enfants risquent de ne pas être diagnostiqués, ce qui peut nuire à leur développement;

qu'un lien a été établi entre le manque de diagnostics convenables à l'égard des troubles psychologiques et l'augmentation des problèmes de santé physique et des taux d'incarcération et de suicide;

que la région du nord du Manitoba, tout particulièrement les collectivités des Premières nations, affiche des taux plus élevés de suicide et d'automutilation chez les adolescents;

que des services de soutien en santé mentale pour enfants – y compris les évaluations psychiatriques – ne sont pas offerts dans ces collectivités;

qu'au Manitoba, des évaluations psychiatriques pour enfants ne sont actuellement offertes que dans les villes de Brandon et de Winnipeg;

que les enfants vivant dans les régions éloignées et du Nord sont forcés de faire de nombreuses heures de route pour obtenir des évaluations psychiatriques à Brandon et à Winnipeg;

que ces déplacements peuvent être extrêmement stressants et pénibles pour les enfants qui ont besoin d'aide, surtout en situation de détresse mentale;

que devoir voyager à Brandon ou à Winnipeg pour qu'un enfant subisse une évaluation psychiatrique impose un fardeau financier aux familles;

que le gouvernement provincial devrait donner aux enfants du Manitoba accès à des évaluations psychiatriques près de chez eux, peu importe où ils vivent,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à donner aux enfants de la province accès à des évaluations psychiatriques près de chez eux.

---

#### **AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ**

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira, au besoin, le mardi 11 octobre 2022 et le jeudi 13 octobre 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mercredi 12 octobre 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

---